Saint-Jean-de-la-Ruelle

Le conseil municipal contre la réforme des collectivités du gouvernement

Réunis, hier, en séance extraordinaire, les élus de la ville ont manifesté leur désaccord avec le projet de réforme des collectivités territoriales.

Selon le maire, cette salle d'escrime flambant neuve n'aurait pas pu être construite, avec la réforme. (Photo : ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle)

C'est un conseil municipal extraordinaire qui a adopté, hier, par trente et une voix pour et deux contre (celles des deux élus UMP), une motion contre la réforme des collectivités territoriales du gouvernement. Un conseil extraordinaire convoqué à une date symbolique, puisque le projet de loi était examiné hier en commission paritaire mixte au Parlement.

« Dans le contexte que nous vivons, l'énergie doit être consacrée à l'emploi, à la cohésion sociale... Je ne comprends pas que la priorité du gouvernement soit de s'attaquer aux collectivités territoriales », a expliqué le maire PS, Christophe Chaillou, qui dénonce une réforme *« politique »*, *« signe d'une recentralisation très forte »*, destinée à *« mettre la main sur le pouvoir politique local »*.

« Mobilisation »

Selon lui, ce texte entraînera un *« recul de la parité »*, d'une part, et, d'autre part, un *« affaiblissement des collectivités territoriales »*, qui n'auront plus la possibilité de cumuler plusieurs subventions pour financer leurs projets. Et de citer en exemple des opérations réalisées aujourd'hui, mais qui, si ce projet de loi s'applique en l'état, ne seront peut-être plus possibles demain, telles que la construction de la nouvelle salle d'escrime ou du terrain de football, dans le quartier des Chaises.

Une analyse que les élus UMP qualifient de *« contrevérité »*, mais que partage quant à lui Christian Foiret, conseiller municipal PC. Mais *« il ne suffit pas d'être que "contre". Il faut aussi être "pour" et avancer des propositions »*, souligne l'élu. Propositions parmi lesquelles la création, en France, d'un *« pôle public financier »* : *« Des banques qui ne joueraient pas uniquement la carte de la spéculation, mais qui seraient chargées de financer des opérations publiques (logement...). »* Christian Foiret appelle de ses vœux, non seulement un débat public sur la question, mais aussi une mobilisation des agents territoriaux — plusieurs membres syndiqués (CGT, Sud-CT et CFDT) ont d'ailleurs assisté au conseil pour manifester leurs inquiétudes —, et de la population. Cette motion n'est qu'un *« premier pas dans cette mobilisation »*.

Marion Bonnet.